



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE PLAN DE RELANCE

en région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Situation au 31 mars 2021

INTRODUCTION

PRÉAMBULE DU PRÉFET	03
LE PLAN FRANCE RELANCE	04
DONNÉES SUR LE PLAN FRANCE RELANCE EN RÉGION	05

ÉCOLOGIE 09

RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS DE L'ÉTAT	10
SOUTIEN A LA FILIERE HYDROGÈNE	11
MA PRIME RÉNOV	12
CHÈQUES ÉNERGIE	13
VERDISSEMENT DU PARC AUTOMOBILE	14
RÉNOVATION DES LOGEMENTS SOCIAUX	15
PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ	16
LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS	17
PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX	18
MODERNISATION DES ABATTOIRS	19
SOUTIEN À LA FORÊT	20

COHÉSION 31

INSERTION DES JEUNES	
LE PLAN « 1 JEUNE, 1 SOLUTION »	32
PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES	33
FORMATION, INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	34
AIDES AU SECTEUR DE LA SANTÉ	35
LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ	36
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	
SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL	37
MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES EAU ET ASSAINISSEMENT	38

CONCERTATION SUR LA RELANCE	06
ACCORDS DE RELANCE	07
COMMUNICATION SUR LA RELANCE	08

COMPÉTITIVITÉ 21

RESULTATS DU PLAN DE RELANCE INDUSTRIEL EN BFC	22
LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES ENTREPRISES	23
ACCELERATION DE L'INVESTISSEMENT DANS LES TERRITOIRES	24
SOUTIEN À L'INDUSTRIE	
MODERNISATION DU SECTEUR AUTOMOBILE ET AÉRONAUTIQUE	25
SOUTIEN À LA RELOCALISATION ET L'INNOVATION DANS L'INDUSTRIE	26
ALLÈGEMENT DES IMPÔTS DE PRODUCTION	27
CHÈQUES RELANCE À L'EXPORTATION	28
SOUTIEN À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE	
RÉNOVATION DU PATRIMOINE	29
AUTRES SECTEURS	30

INFRASTRUCTURES FLUVIALES	
SOUTIEN AU COMMERCE DE PROXIMITÉ	39
DÉPLOIEMENT DU NUMÉRIQUE	40
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	41
DANS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	42
« FABRIQUE DES TERRITOIRES »	43



Le plan France relance se déploie depuis quelques mois sur le territoire de la région Bourgogne-Franche-Comté. Rarement, en aussi peu de temps, des moyens d'intervention aussi massifs de l'État auront été engagés.

Les trois priorités du plan de relance, la transition écologique, la compétitivité et la cohésion, se déclinent sur le terrain dans tous les départements de la région, avec des mesures et des actions visibles couvrant un champ large de l'action publique.

Sans compter les enveloppes du Ségur de la santé qui s'élèvent à 755 millions d'euros sur la région, ce sont déjà près de 1 milliard d'euros de moyens de l'État qui sont engagés auprès des entreprises, des collectivités, des associations ou bien auprès des particuliers.

Notre région se distingue favorablement, et c'est le fruit de la mobilisation de tous les acteurs, par l'importance des aides à

la modernisation industrielle, le nombre de projets de rénovation énergétique des bâtiments de l'État ou bien encore l'importance des mesures visant la formation et l'insertion des jeunes.

La méthode de travail utilisé est celle de la concertation à tous les niveaux, avec le partenaire régional autour d'un accord de relance Etat-région inédit, avec les départements autour d'accords départementaux selon les territoires, et bientôt avec les intercommunalités à travers les futurs contrats de relance et de transition écologique (CRTE).

Le présent document donne un aperçu de l'importance des moyens engagés, avec des exemples concrets, pour favoriser le rebond de notre économie, et préparer notre avenir.

Il se veut aussi, après 6 mois de mise en œuvre, le témoignage de la mobilisation sans précédent des services de l'État.

**Fabien SUDRY, Préfet de la région
Bourgogne-Franche-Comté
Préfet de la Côte-d'Or**



« Avec la pandémie de la Covid-19, la France, comme tous les pays du monde, a traversé et traverse encore une épreuve sanitaire jamais vue. Cette épreuve a eu des conséquences économiques immédiates et inédites (...). Nous entrons aujourd’hui dans une nouvelle phase : celle de la relance et de la reconstruction »

Emmanuel Macron, Président de la République, le 3 septembre 2020

France Relance repose sur trois piliers



4 MILLIARDS
pour la Bourgogne-Franche-Comté
dans le cadre du plan de relance



200 conseillers
numériques pour accélérer la
digitalisation des services publics

30 projets
déjà aidés pour la préservation de
la biodiversité et la lutte contre
l'artificialisation des sols 2,2 M€

6 000 particuliers
bénéficiaires de Ma Prime Renov'
pour 29 M€ d'aides de l'État

250 projets d'investissement de collectivités soutenues pour améliorer
l'efficacité thermique des bâtiments pour 50 M€

30 communes Action coeur de ville et petites villes de demain déjà
soutenues dans leur projet de revitalisation commer-
ciale et d'aide à la numérisation des commerces

30 000 jeunes
bénéficiaires du plan «1 jeune,1 solution»

267 Bâtiments
de l'État bénéficiant d'une
rénovation thermique pour 95 M€

25 623 entreprises
concernées par la baisse des impôts de
production pour 355 M€

LA CONCERTATION SUR LA RELANCE



Le pilotage du plan de relance à l'échelle régionale repose sur trois types d'instances :

LE COMITÉ RÉGIONAL DE RELANCE

Le comité régional de suivi du plan de relance, dit comité « grands élus », co-piloté par le préfet de région, la présidente du Conseil régional et le directeur régional des finances publiques, **toutes les 6 semaines**.

COORDINATION RAPPROCHÉE DES SERVICES ET OPÉRATEURS engagés dans sa mise en œuvre

Le comité de pilotage de l'accord de relance Etat-Région, co-présidé par le préfet et la présidente du Conseil régional .

Le comité de suivi permanent avec les services de l'État et les opérateurs de l'État, présidé par le préfet de région; il se tient toutes les 2 semaines .

DES ESPACES DE CONCERTATION assurant l'information et la mobilisation des différentes parties prenantes

Le comité emploi-cohésion sociale, avec les missions locales, Pôle emploi et les partenaires engagés dans la mise en œuvre du plan « 1 jeune, 1solution »

Le comité compétitivité soutien économique, avec les chambres consulaires, la fédération professionnelle, les organisations syndicales et patronales.



Cette concertation est déclinée à l'échelle de chacun des départements de la région sous la forme d'un comité départemental de la relance.

Une large part du plan de relance, en Bourgogne-Franche-Comté est portée par l'accord de relance Etat-Région signé le 5 février 2021 en présence de Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

1,25 MILLIARD

au bénéfice de la BFC, co-financé pour moitié par l'État et pour moitié par le Conseil régional



6 conseils départementaux

prévoient de signer avec l'État un accord départemental de relance

67 contrats de relance et de transition écologique seront signés dans la région, pour accompagner chaque territoire de manière différenciée



6 mois de communication sur le plan de relance en région, ce sont

350
articles de presse

 **30** Tweets par mois
@Prefet21_BFC

 **30** posts par mois
@Prefet21.BFC

21 lettres électroniques
régionales
+ de 800 destinataires



9 sites internet
préfecture de département (8)
préfecture de région (1)

avec une rubrique dédiée au plan de relance



La Relance en BFC

Ce site internet commun Etat et Région a vocation à vous **informer et vous orienter** parmi les dispositifs de relance prévus en 2021 et 2022 en Bourgogne-Franche-Comté.

Il recense l'**ensemble des aides disponibles et à venir** en provenance de l'Europe, de l'Etat ou de la Région et comprend les **coordonnées des interlocuteurs** à même de vous renseigner.

Ce site sera mis à jour à mesure de la disponibilité de nouvelles aides qui doivent être rendues opérationnelles (certaines sont attendues au 1^{er} trimestre 2022).

Centré sur les mesures additionnelles spécifiques à la relance, il ne comprend pas les dispositifs de droit commun toujours mobilisables (comme les « Aides villes », en base de la présente page).

L'Etat et la Région sont pleins
écologique, compétitivité, et
mesures et optimiser leur eff

1 site internet
commun avec le
Conseil régional

www.relance-bfc.fr



ÉCOLOGIE

RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS DE L'ÉTAT

SOUTIEN À LA FILIÈRE HYDROGÈNE

MA PRIME RÉNOV

LE VERDISSEMENT DU PARC AUTOMOBILE

LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS SOCIAUX

LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

LA LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

LA MODERNISATION DES ABATTOIRS

LE SOUTIEN À LA FORÊT

95 M€ mobilisés

pour la rénovation de 267 bâtiments de l'État, pour un meilleur confort des agents et des usagers.

Quelques exemples

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE

Université de Bourgogne, université de Besançon, AgroSup, projet d'écocampus à Belfort...

28 PROJETS

55 MILLIONS
de soutien financier



GENDARMERIE DE DOLE

Réhabilitation énergétique des bâtiments.



SERVICES DE L'ÉTAT À NEVERS

Regroupement de services administratifs au sein d'un même bâtiment, le pavillon Bricheteau à Nevers.



SOUS-PRÉFECTURE DE LURE (70)

Création de bureaux permettant d'accueillir les conseillers de la Mission locale (MILO), les personnels techniques de l'ONF et de créer un espace « France service ».



La relance permet d'accélérer la structuration de la filière hydrogène, une locomotive qui doit entraîner le tissu des PME-ETI sous-traitantes.



APPEL À PROJET « ÉCOSYSTÈMES TERRITORIAUX D'HYDROGÈNE »

2 projets emblématiques dans la région sont soutenus par l'ADEME

UNE STATION DE PRODUCTION D'HYDROGÈNE, à Auxerre, afin de développer son usage dans les transports (bus et trains à hydrogène).

UN SOUTIEN À LA R&D FONDAMENTALE de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), sur le Territoire de Belfort et le soutien à la **STATION MULTIMODALE D'HYNAMICS**, à Belfort.



Jean-Baptiste Djebarri, ministre chargé des Transports, et Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'état chargé du Tourisme, des Français à l'étranger et de la Francophonie, à Auxerre le 5 mars 2021 pour la signature d'un bon de commande pour l'achat de trains à hydrogène.

L'objectif est de remplacer les locomotives diesel, jugées «très polluantes», par l'énergie «verte» de l'hydrogène.



Déplacement du préfet du Territoire de Belfort à l'UTBM et l'USR FC LAB (90), le 3 février 2021.



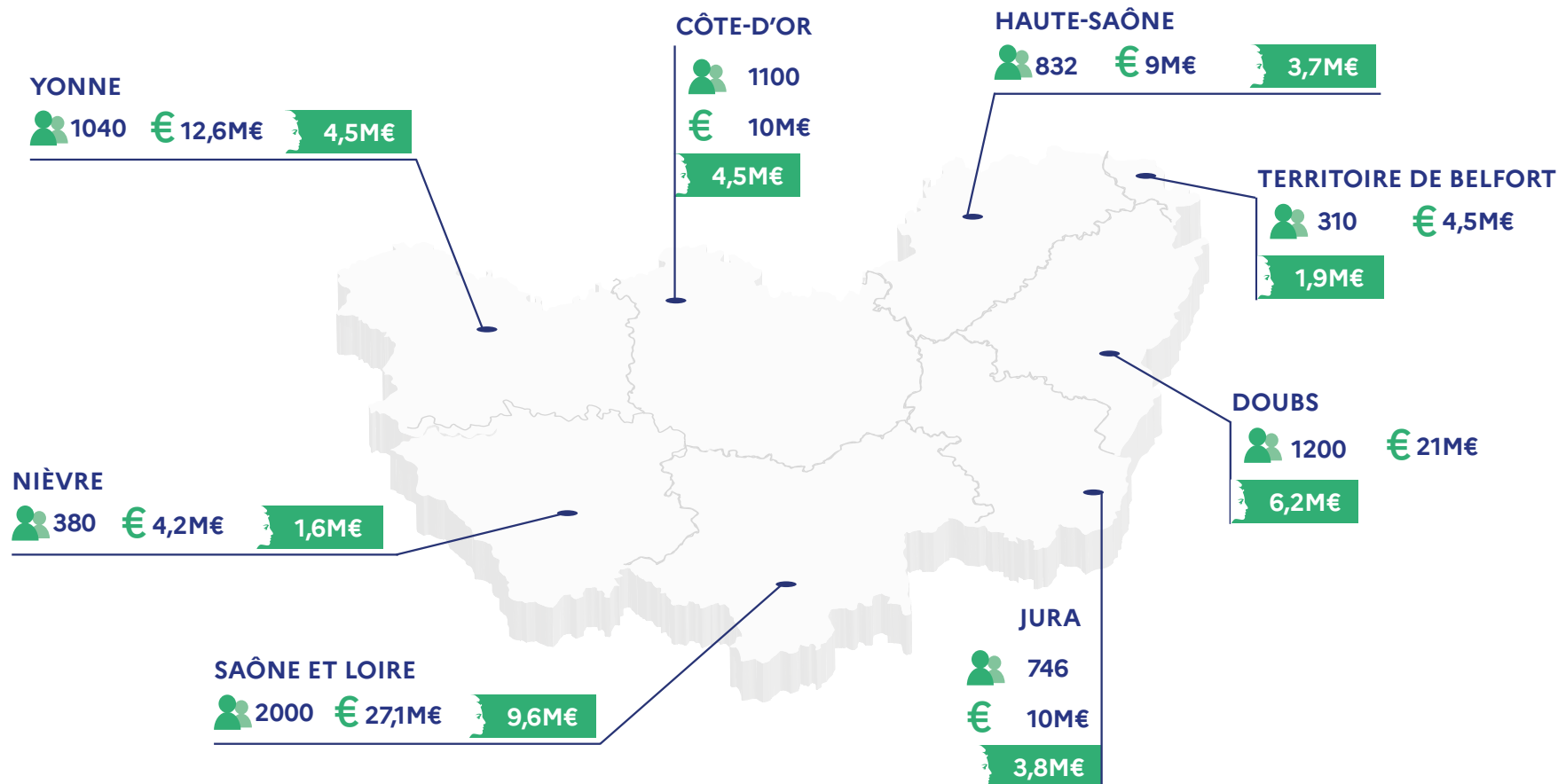
Nombre de particuliers ayant eu recours au dispositif



Montants des travaux réalisés



Aides d'État



6 000 particuliers ont mobilisé MaPrimeRénov pour réaliser 82 M€ de travaux afin de réduire l'empreinte carbone de leur logement (29M€ d'aides d'État)

Le Chèque Energie, est une aide financière annuelle de l'Etat, destinée aux ménages les plus modestes afin de les aider à payer leurs factures d'électricité et/ou de gaz.

POUR QUI ?

Le Chèque Energie est attribué chaque année, entre fin mars et fin avril, en fonction du revenu et de la composition du foyer.

POUR QUOI ?

Le Chèque Energie vous permet de payer votre facture d'énergie et certaines dépenses liées à la rénovation énergétique de votre logement.

COMMENT ?

Le Chèque Energie est adressé automatiquement par voie postale ou par voie dématérialisée (e-mail) chez vous, sur la base des informations que vous avez transmises aux services fiscaux.

DANS NOTRE RÉGION

243 813

Chèques énergie vont être distribués

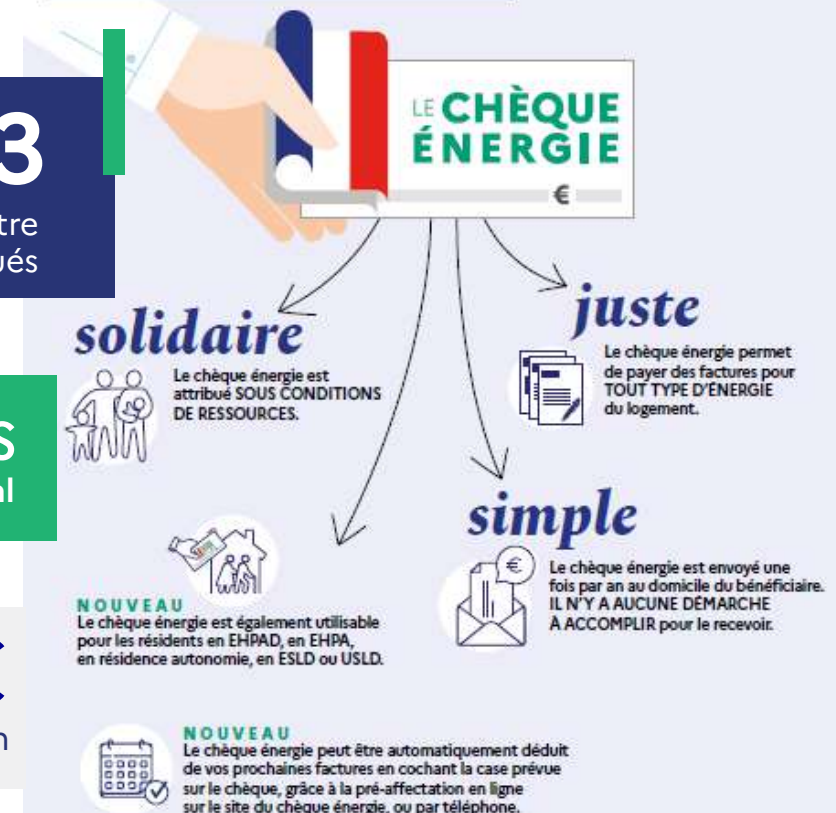
32,8 MILLIONS

montant total

139,75 €

de montant moyen

L'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie



EN SAVOIR +

www.chequeenergie.gouv.fr

8300 primes à la conversion et bonus écologiques depuis juillet 2020 sur la région Bourgogne-Franche-Comté.

LA PRIME À LA CONVERSION

est une aide financière pour l'achat d'un véhicule plus propre, en échange de la mise au rebut d'un vieux véhicule.

5 000 € MAXIMUM

LE BONUS ÉCOLOGIQUE

quant à lui, est une aide financière proposée pour l'achat d'un véhicule neuf électrique ou hybride rechargeable.

7 000 € MAXIMUM



Déjà 6 M€ de subventions pour la rénovation de près de **600 logements** sociaux sur la région, 2,5M€ pourraient venir renforcer ces investissements

Une partie du parc de logements sociaux présente une faible performance énergétique.

Le plan de relance permet d'afficher une double ambition



ALLÉGER LES CHARGES DES LOCATAIRES

LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE



La Bourgogne-Franche-Comté est riche de son patrimoine naturel, dont le plan de relance contribue à en financer la préservation et la restauration à hauteur de **2,2 M€**



1 M€ en particulier, est attribué aux deux conservatoires d'espaces naturels (CEN) de Bourgogne et de Franche-Comté pour des travaux de restauration et équipement de milieux naturels remarquables ou menacés.

850 000 € pour le parc national de forêts, pour mettre en œuvre sa charte.

Le CEN de Bourgogne porte, par ailleurs, plusieurs projets de restauration de pelouses, prairies et milieux semi-ouverts sur les côtes et plateaux calcaires de Côte-d'Or et Saône-et-Loire, pour un montant de **220 000 €**, dont **50 % portés par le Plan de relance**.



Visite de Bérangère Abba, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique, le 15 mars 2021 à Santenay (21)

Le fonds friches a pour vocation le recyclage de fonciers artificialisés pour des projets d'aménagement urbain de revitalisation des centres-villes et de relocalisation des activités.

Enveloppe nationale de l'ADEME

40 MILLIONS

sur 2 ans pour la dépollution
de friches industrielles

Enveloppe pour la Bourgogne-Franche-Comté
du Ministère de la Transition Écologique

7,4 MILLIONS

pour le Fonds friches



**APPEL À PROJET 2021
« RECYCLAGE DES FRICHES URBAINES »**

53 projets ont été déposés, ce qui témoigne d'une forte dynamique des collectivités territoriales sur cette thématique majeure.

Les lauréats seront connus avant l'été



Afin de renforcer la souveraineté alimentaire française, le plan de relance a pour ambition de renforcer les projets alimentaires territoriaux (PAT) et les démarches locales de développement d'une **alimentation solidaire et en circuits courts**.

3 nouveaux PAT de Bourgogne-Franche-Comté sont lauréats de l'appel à projet national pour un soutien de 250 000 € au total.

Exemple



LE PLAN ALIMENTAIRE « COEUR DE JURA »

La Communauté de communes Coeur de Jura, forte de deux grandes AOP et AOC(vin et Comté), a pour objectif de diversifier ses filières agricoles, afin d'améliorer sa résilience alimentaire.

Le PAT vise donc à installer de nouveaux agriculteurs, **orientés vers de nouvelles cultures**, et de structurer ces filières autour **d'équipements de transformation et de distribution intermédiaire**.

En bout de chaîne, la cible en est le consommateur, local ou touriste, fortement demandeur d'une alimentation saine, durable et accessible.



4,9 M€ seront consacrés en Bourgogne-Franche-Comté à des projets liés aux abattoirs.



8 lauréats ont déjà été retenus
7,8 M€ de montant total d'investissement

Parmi eux, se trouve le SICAREV, à Mingennes (89) pour améliorer la prise en compte du bien-être animal dans les sites d'abattage.



4500 entreprises | 23 500 emplois

il s'agit d'une filière essentielle pour l'économie de la région

Trois grands types de projets sont financés; dont les lauréats seront connus entre avril 2021 et l'été :

3

SOUTIEN À L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION DU BOIS

(2,5M€ de besoins exprimés)

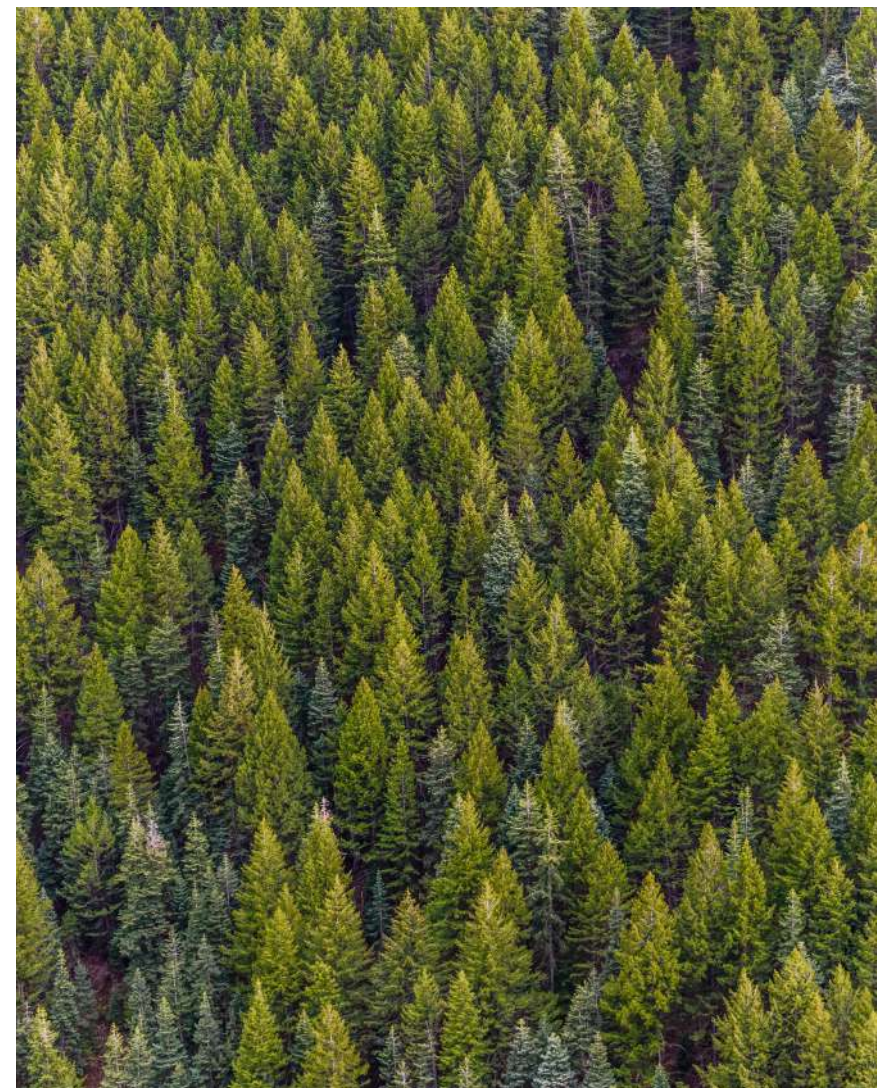
2

SOUTIEN À LA FILIÈRE GRAINES ET PLANTS

1

REPEUPLEMENT FORESTIER

(88M€ de besoins exprimés)





COMPÉTITIVITÉ

**LES RÉSULTATS DU PLAN DE RELANCE INDUSTRIEL EN
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES

INVESTISSEMENT DANS LES TERRITOIRES

**SOUTIEN À L'INDUSTRIE – Fonds de soutien pour la modernisation du secteur
automobile et aéronautique**

**SOUTIEN À LA RELOCALISATION ET L'INNOVATION
DANS L'INDUSTRIE**

L'ALLÈGEMENT DES IMPÔTS DE PRODUCTION

LES CHÈQUES RELANCE À L'EXPORTATION

SOUTIEN À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE

RÉNOVATION DU PATRIMOINE

AUTRES SECTEURS



La région Bourgogne Franche-Comté, première région industrielle de France, avec plus de 17 % de ses emplois dans l'industrie, bénéficie fortement des 5 Mds de financements consacrés aux subventions directes aux entreprises industrielles.

Près de **140 projets d'investissements des entreprises** ont déjà été soutenus jusqu'ici, pour près de **95 millions d'aides publiques** et 560 M d'euros investissements des entreprises, avec un équilibre entre les départements de la région

FONDS DE SOUTIEN À L'AUTOMOBILE

50 projets pour un total d'investissement de 257 M€ dont 38,8 M€ de subvention État

AÉRONAUTIQUE

13 projets pour un total d'investissement de 22,6 M€ dont 10,3 M€ de subvention État

NUCLÉAIRE

3 projets pour un total d'investissement de 3,7 M€ dont 1,67 M€ de subvention État

RÉSILIENCE ET RELOCALISATION DES SECTEURS CRITIQUES

13 projets pour un total d'investissement de 84,1 M€ dont 15,1 M€ de subvention État

FONDS D'ACCÉLÉRATION DE L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL DANS LES TERRITOIRES

59 projets pour un total d'investissement de 191,8 M€ dont 29,2 M€ de subvention État

Un des enjeux majeurs de la relance de l'économie est d'accompagner la transition écologique de notre industrie, au regard des enjeux environnementaux et climatiques, pour que cet effort soit un levier de résilience de long terme.

1,2 Md€, au niveau national, sont consacrés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur industriel

45 M aux projets d'investissement des TPE et PME pour maîtriser leur impact économique.

Les premiers résultats en Bourgogne-Franche-Comté sont les suivants :

- Sur la décarbonation de l'industrie. Dans le Jura, une 1ère entreprise retenue dans le cadre du financement de la décarbonation des procédés industriels **l'entreprise INNOVYN** (industrie chimique) financera ainsi une saline n'utilisant aucune énergie fossile. 12 M d'euros de subvention de l'Etat.
- **5 projets soutenus** sur le recyclage des matières plastiques, pour 1,6 M d'euros de subvention.
- Sur l'aide forfaitaire « Tremplin pour la transition écologique » pour les PME et TPE. Une cinquantaine de dossiers ont été déposés à ce stade pour la Bourgogne-Franche-Comté. **Un webinaire sera spécialement consacré par l'ADEME au plan de relance pour les PME le 26 avril 2021.**

12 MILLIONS

de subvention de l'Etat pour l'entreprise INNOVYN



Déplacement d'Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, sur le site de Tavaux (39) Jura, le 17 décembre 2020.

Afin d'accroître les capacités d'innovation, l'État soutient les industries régionales dans leurs projets d'investissement.

Quelques exemples



BOIS FACTORY À CORBENAY (70)

L'entreprise Bois Factory 70 s'inscrit dans la double ambition de développer les énergies renouvelables et d'améliorer la qualité de l'air. Elle investit en effet pour transformer une ancienne filature en usine de production de biocombustibles haute performance, à usage domestique.

Montant du projet

15 M€

Subventions de l'État

800 000 €



SERTIP À VARENNES-VAUZELLES (58)

SERTIP est un des leaders de la sérigraphie industrielle. Son investissement a pour objectif l'accroissement de ses capacités de production, grâce à l'acquisition de nouvelles machines numériques, plus modernes. Cela s'accompagnera d'une extension immobilière de l'usine permettant à terme de repenser les flux de production

Montant du projet

1,6 M€

Subventions de l'État

200 000 €

COMPÉTITIVITÉ

SOUTIEN À LA MODERNISATION DU SECTEUR AUTOMOBILE ET AÉRONAUTIQUE



Ce fonds doit permettre aux acteurs des filières automobile et aéronautique de rebondir en développant des chaînes de valeur d'avenir ou stratégiques, en préservant les compétences existantes.

Il vise à aider les entreprises à gagner en compétitivité, par une accélération des investissements d'automatisation et de numérisation de leurs procédés industriels.

Exemple : L'entreprise Robin AirCraft a reçu une subvention afin de moderniser ses ateliers de fabrication d'avions légers en bois, et de s'ouvrir aux marchés internationaux.

1,2 MILLION
d'aides



**APPEL À PROJET FONDS DE SOUTIEN
POUR LA MODERNISATION DU SECTEUR
AUTOMOBILE ET AÉRONAUTIQUE**

L'appel à projets lancé entre le 1er septembre 2020 et le 17 novembre 2020 a été reconduit jusqu'au 1er juin 2021.



Déplacement du préfet de la Côte-d'Or à l'entreprise Robin AirCraft

Quatre entreprises bénéficient d'un soutien à l'investissement industriel afin de relocaliser la production et l'emploi.

Quelques exemples :

L'entreprise Crossject à Arc-lès-Gray (70), qui développe un produit médical inédit permettant l'injection sans aiguille d'un médicament propulsé à travers la peau, particulièrement porteur pour les médicaments d'urgence.



1,5 MILLIONS
du plan de relance



Relocalisation de l'activité
à Arc-lès-Gray
+200 EMPLOIS

ADHEX TECHNOLOGIES à Chenôve (21), fabricant de solutions adhésives pour l'automobile, la santé et l'industrie.



934 765 €
de subvention

Modernisation des outils de production
Adoption de moyens de production totalement innovants.

Afin de renforcer la compétitivité du territoire, une baisse des impôts de production a été engagée.

DANS NOTRE RÉGION

SOUTIEN DE
355 MILLIONS
aux entreprises

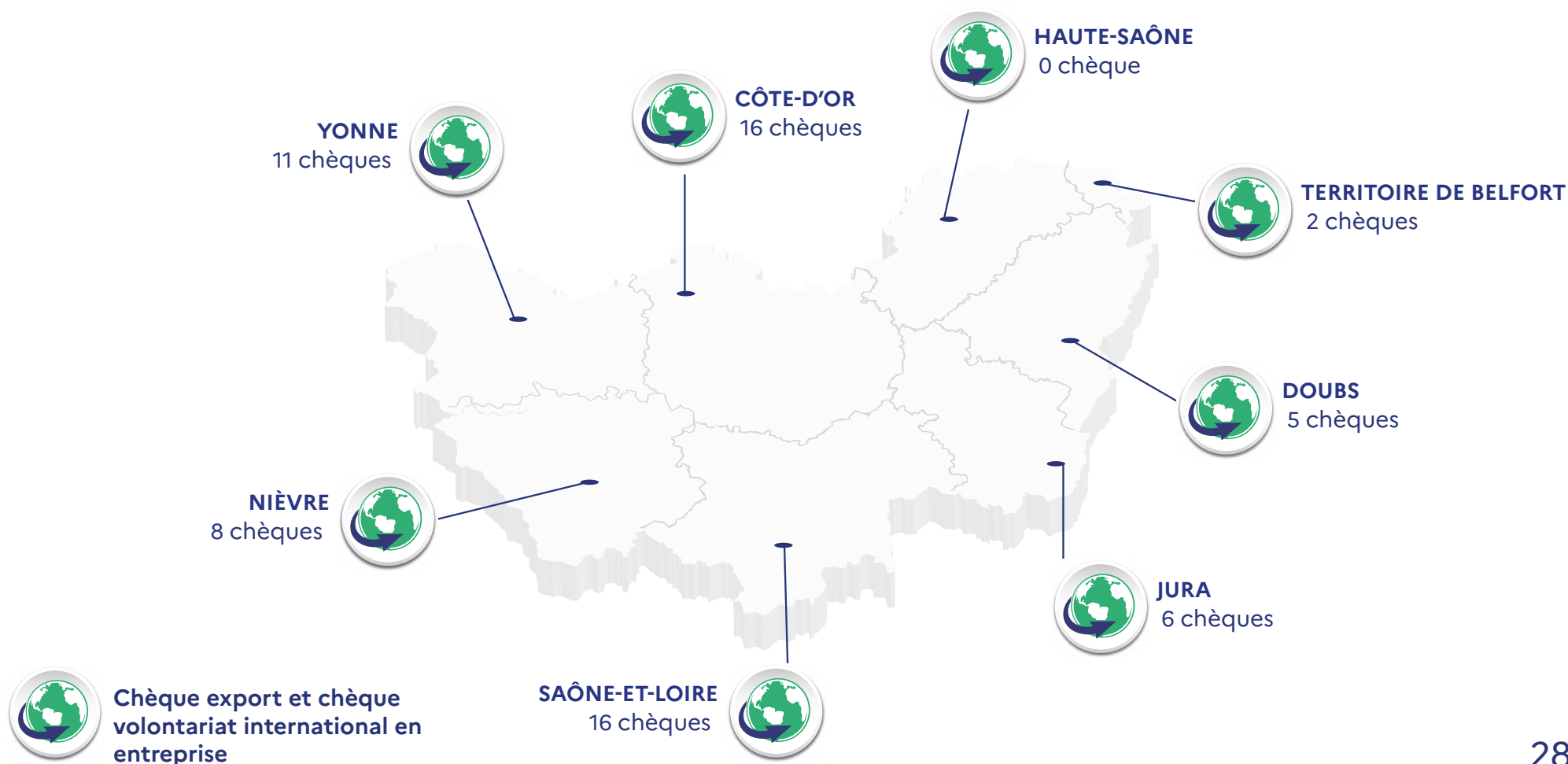
25 623
entreprises concernées



STIMULATION DES
INVESTISSEMENTS

FRANCE RELANCE ACCOMPAGNE ÉGALEMENT LES ENTREPRISES À L'EXPORT :

64 entreprises de Bourgogne-Franche-Comté ont perçu un « **chèque export** » et un « **chèque volontariat international en entreprise** », afin de les encourager à poursuivre la prospection internationale malgré le contexte sanitaire :

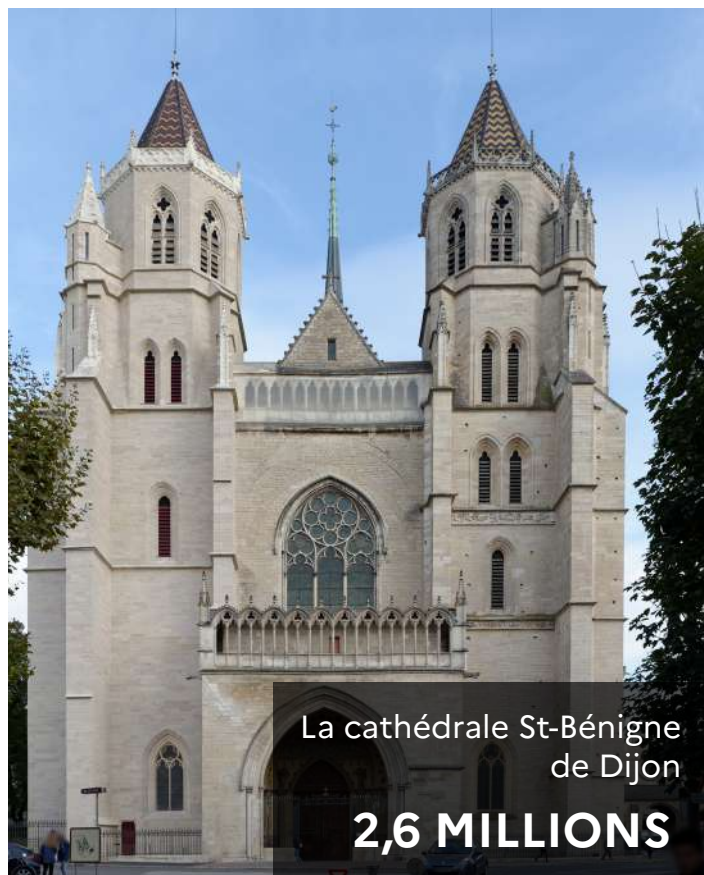


COMPÉTITIVITÉ

SOUTIEN À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE – RÉNOVATION
DU PATRIMOINE



Le maintien du réseau de services culturels et la préservation du patrimoine figurent dans les priorités du plan de relance. Dès 2020, un soutien de **16,5 M€** a été attribué à huit monuments historiques et trois équipements culturels structurants de la région.



COMPÉTITIVITÉ

SOUTIEN À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE - AUTRES SECTEURS



Rénovation énergétique des équipements de spectacle vivant

4 projets

990 000 €



Relance du spectacle vivant dont la moitié pour le plan musique

1,35 MILLION



Bibliothèques, en particulier la Grande bibliothèque de Besançon

9 MILLIONS

Enveloppe nationale

20 MILLIONS

Enveloppe nationale

60 MILLIONS

Enveloppe nationale

30 MILLIONS

D'autres mesures de soutien au secteur culturel sont en cours de déploiement.



COHÉSION

L'INSERTION DES JEUNES

LE PLAN « 1 JEUNE, 1 SOLUTION »

PACTE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES

LA FORMATION ET L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

LES AIDES AU SECTEUR DE LA SANTÉ

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES EAU ET ASSAINISSEMENT

LES INFRASTRUCTURES FLUVIALES

SOUTIEN AU COMMERCE DE PROXIMITÉ

DÉPLOIEMENT DU NUMÉRIQUE

DANS COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

DANS LES TERRITOIRES

« FABRIQUE DES TERRITOIRES »

Le plan de relance redonne des perspectives aux jeunes de Bourgogne-Franche-Comté.

Le Parcours emploi compétences (secteur non marchand) et le Contrat Initiative Emploi (secteur marchand) s'adressent aux moins de 26 ans (ou - 30 ans pour les travailleurs handicapés) éloignés de l'emploi, afin de les accompagner dans le développement de leurs compétences.

En 2020



15 000 d'entre eux ont déjà bénéficié du plan jeunes



7620 primes à l'embauche financées par



6200 contrats d'apprentissage aidés par



760 jeunes entrés en Contrat initiative Emploi et en Parcours emploi compétences.



Déplacement du préfet de Saône et Loire à l'agence Pôle emploi de Montceau-les-Mines (71), le



5252 primes à l'embauche financées par



Près de 7 000 contrats d'apprentissage aidés par



492 jeunes entrés en Contrat initiative Emploi et en Parcours emploi compétences.

Depuis début

2021

En 2020, l'Etat a investi plus de 66 M€ dans le plan régional d'investissement dans les compétences géré par la région Bourgogne Franche-Comté.

Le programme a pour objectif d'accompagner et d'accélérer la transformation de la formation professionnelle, au service des entreprises, des territoires et des personnes peu qualifiées recherchant un emploi.

22 596

personnes en formation,
fin novembre 2020, au titre de ce plan

4 166 places de formations supplémentaires créées par le plan de relance dédiées à une réponse à des besoins sectoriels ainsi qu'aux jeunes pour un montant de **29 M€ d'aides de l'État** (programme PRIC).



Le fonds de développement de l'insertion et le Fonds d'accompagnement à la transformation des Entreprises Adaptées soutiennent des structures qui contribuent au **renforcement de la place des jeunes dans l'insertion par l'activité économique.**

FDI (fonds de développement de l'insertion)

5,72 MILLIONS



131 PROJETS SOUTENUS



1220 PERSONNES EN PARCOURS D'INSERTION



FATEA (Fonds d'accompagnement à la transformation des Entreprises Adaptées)

4,65 MILLIONS



53 PROJETS SOUTENUS



343 PERSONNES EN PARCOURS D'INSERTION



FORMATION ET INSERTION

737 MILLIONS

dans le cadre du Ségur de la Santé, en Bourgogne-Franche-Comté

63
MILLIONS

POUR L'INVESTISSEMENT DU
QUOTIDIEN

201
MILLIONS
sur 10 ans

POUR L'INVESTISSEMENT DANS DES
PROJETS STRUCTURANTS DE
BOUGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

472
MILLIONS

POUR LA RESTAURATION DES CAPACITÉS
FINANCIÈRES DES ÉTABLISSEMENTS
DE SANTÉ

Dont, **9 M€** fléchés sur la réduction des inégalités de santé particulièrement dans la Nièvre, la Haute-Saône et l'Yonne



Déplacement de Jean Castex, Premier Ministre à Cosne Cours sur Loire (58), pour le lancement du volet territorial du Ségur de la santé, le

2,148 MILLIONS mobilisés pour accompagner les associations de lutte contre la pauvreté sur 2021-2022 :

- favoriser l'accès aux droits des personnes les plus fragiles
- favoriser l'insertion sociale et professionnelle en levant les freins à l'emploi
- lutter contre la précarité alimentaire et favoriser l'accès aux biens essentiels

27 projets

structurants ont été retenus dans l'ensemble des départements de la région



Par exemple, la Banque alimentaire est soutenue pour près de **100 000 euros** pour adapter son parc de matériel de transport et de manutention.

La Croix-rouge va être aidée pour développer un projet d'intervention en itinérance (**70 000 euros de subvention**).

Dans le Doubs, une association va sensibiliser au bien manger au moindre coût et à la lutte contre le gaspillage alimentaire (**68 000 euros**).



Au travers de France Relance, l'État co-finance des projets d'investissements des communes et groupement de communes de la région.

En 2020, **200 collectivités ont bénéficié de 40,5 M€** de dotation supplémentaire de soutien à l'investissement local (DSIL) pour réaliser 127 M€ d'investissements publics pour réhabiliter ou construire :

- des médiathèques
- des salles polyvalentes et d'accueil de loisir
- des aménagements cyclables
- des gymnases
- une cité éducative et artistique...

29,2 M€ de DSIL exceptionnelle, en 2021, pour la rénovation énergétique des bâtiments des communes et de groupement de communes, en plus de l'enveloppe normale.

19 M€ de DSIL exceptionnelle, en 2021, pour la rénovation énergétique des bâtiments des départements.



© Léo Guyot 28/11/20

Visite de la salle polyvalente de Dannemarie sur Crète (25) par Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, le

Les agences de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Seine-Normandie et Loire-Bretagne ont engagé 14 premiers projets en faveur de la modernisation des infrastructures d'eau et d'assainissement en Bourgogne-Franche-Comté.

9 MILLIONS

d'aides engagées au 1er trimestre

soit environ **50 %** de l'enveloppe totale prévue



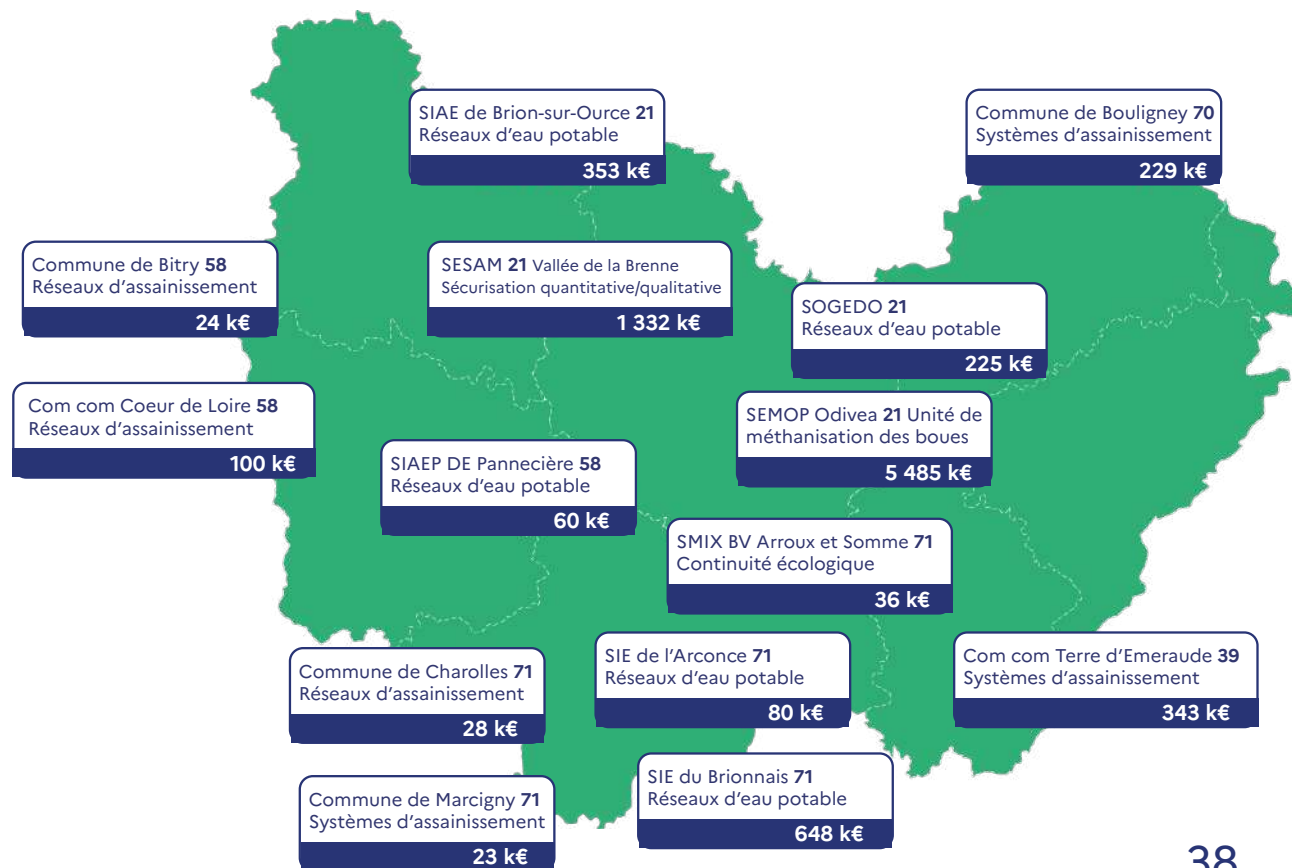
Des subventions de 23000€ à 5,5M€, qui bénéficient aussi bien à des collectivités urbaines que rurales.

Par exemple, en Côte-d'Or, un soutien est apporté à ODIVEA dans la construction d'une unité de méthanisation à Dijon adossée à la station Dijon Eau Vitale (5,5 M d'euros) ainsi qu'au SESAM dans la réhabilitation et l'interconnexion du réseau de Semur-en-Auxois.

AU TOTAL

17 MILLIONS

d'investissement des agences de l'eau sont attendus dans le cadre du plan de relance



42 MILLIONS sont prévus dans l'accord de relance pour les Voies navigables de France en Bourgogne-Franche-Comté ;

6,27 MILLIONS pour le canal de Bourgogne.



Les crédits alloués contribuent, par exemple, aux projets suivants :

BARRAGE DE LONGPENDU
sur le canal de Bourgogne (71)

1,3M€

REPLACEMENT DES AUTOMATES
des portes de 6 écluses sur le canal entre
Champagne et Bourgogne

0,8M€

CHANGEMENT DES PORTES
de l'écluse d'Etigny, sur l'Yonne

1M€ /
500k€

CONFORTEMENT DE LA DIGUE
d'Oselle sur le canal Rhin-Rhône (Doubs)

0.8M€

TRAVAUX DE SÉCURISATION
du tunnel de Pouilly (Côte-d'Or)

200k€



La crise sanitaire a durement frappé les commerces de proximité et a révélé leur besoin de digitaliser leurs activités. C'est pourquoi le plan de relance, via la Banque des territoires, accompagne les petites villes pour développer de nouveaux modèles commerciaux et soutenir la revitalisation commerciale.



Afin d'accompagner la digitalisation des commerces de proximité, des missions d'ingénierie locale sont financées entre 50 % et 100 %.



Une subvention peut être accordée aux collectivités souhaitant développer les solutions de commerce numérique (drives, click&collect, consignes numériques...)

20 000 €



Pour les collectivités bénéficiaires des dispositifs « petites villes de demain » et « action coeur de ville », des managers de commerce sont cofinancés, afin d'animer l'activité commerciale locale. **Cinq contrats ont déjà été signés à ce titre en BFC.**

20 000 €

Par an durant deux ans

Le développement du numérique est au cœur de l'évolution de l'action des collectivités territoriales, afin de rendre les services publics plus accessibles et plus personnalisés.

Trois actions sont financées dans le cadre du plan de relance :



DÉPLOIEMENT DE CONSEILLERS NUMÉRIQUES



ACCÉLÉRATION DU DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT



CRÉATION DE TIERS-LIEUX

FOCUS



Les conseillers numériques

- dispositif piloté par l'ANCT
- 200 conseillers numériques prévus en Bourgogne-Franche-Comté / **8M€ de budget**
- des collectivités de cinq départements ont par ailleurs demandé à bénéficier de conseillers numériques, affectés principalement dans les maisons France Service

L'aménagement numérique du territoire est un axe fort du plan de relance, avec un soutien de l'État apporté aux collectivités territoriales et aux acteurs associatifs.

Exemple du déploiement du très haut débit dans le Doubs :

100% de couverture en très haut débit
dans la zone d'initiative publique en 2022

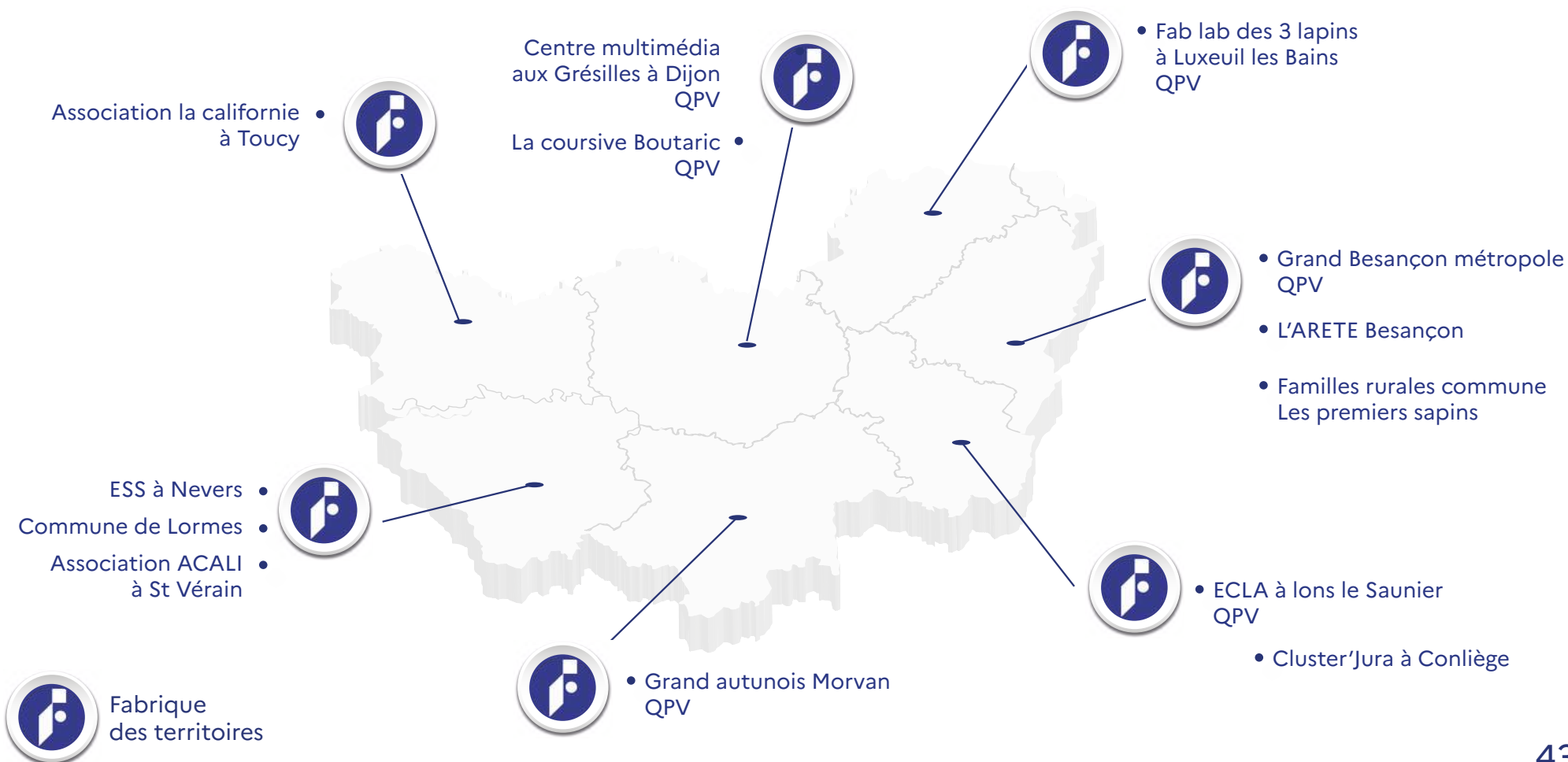
21 MILLIONS
de subvention État

+

4 MILLIONS
au titre du plan de relance

120 000 locaux
déservis à terme

Afin de favoriser le développement de pratiques numériques, d'intensifier la collaboration et les synergies entre les acteurs associatifs, les entrepreneurs et les collectivités sur les territoires : France relance soutient la création de tiers lieux et de « Fabriques de territoires ».





**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Retrouvez l'ensemble des mesures du plan de relance

planderelance.gouv.fr

OU SUR

www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte